



**SOS FORÊT** Dordogne  
*La forêt est notre avenir*

# Des échos de nos forêts

30 octobre 2023- n°11

*ENSEMBLE,  
AGISSONS POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE  
DE LA FORÊT*

## Actualités

Toutes les infos figurent sur le [calendrier](#) de notre site: n'hésitez pas à le consulter!

Dès nos prochaines rencontres, vous pourrez "investir" dans un T-shirt aux couleurs de votre association préférée pour mieux nous représenter et faire encore plus parler de nous.

Il est en coton bio et vendu quasiment à prix coûtant: 15€ pièce. C'est le moment de ranger vos placards pour lui réserver une petite place.



**18 novembre: Fête de l'arbre à Paussac et St Vivien**

Une **conférence** sur les **conséquences de l'industrialisation des forêts sur le travail, mes paysages et l'économie locale** en préparation, sans doute pour janvier

## Édito

### Coup de gueule!

Entendez-vous cette petite ritournelle entêtante devenue l'hymne des assemblées générales et des réunions publiques ou privées de la filière bois ? Une musique traduite par des mots dans les comptes-rendus qu'en font les journaux. Une partition grossièrement orchestrée par la plupart de ses acteurs et qu'ils ne manquent pas de jouer dès que l'occasion s'en présente !

Le texte qui accompagne cette musique laisse sous-entendre que « les militants écologistes » (comprendre SOS Forêt Dordogne), en plus d'être un groupe d'écologos-bobos incompetents, serait potentiellement dangereux, menacerait la sécurité des ouvriers sur les chantiers et encouragerait la destruction des engins forestiers. Autant d'accusations sans fondements et sans la moindre preuve, qui s'apparentent à une rumeur dont la finalité serait de nous faire passer pour des "écoterroristes", alors que nous ne cessons de condamner la violence qu'elle soit physique ou verbale

A l'exemple de la coupe rase effectuée dans le cadre du plan de relance, en cours sur la commune de St Pierre de Frugie.

## Édito (suite)

Un reportage avait été acté sur site avec France 3, cette dernière, dans un souci de pluralité, en avait informé la coopérative forestière en charge de la coupe de châtaigniers (10 hectares de bois sains exploités pour être broyés et transformés en plaquettes pour alimenter les chaudières à biomasse solide / coupe rase qui, dans le PNR Périgord-limousin, sera suivie de travaux lourds et d'enrésinements massifs en douglas, pin maritime et laricio de corse). La coopérative, non seulement avait fait enlever le broyeur le matin même du jour de rendez-vous, (afin qu'aucune image ne puisse être prise) mais avait aussi informé les forces de l'ordre en leur disant que nous avions prévu une grosse manifestation pour interrompre le chantier avec des risques probables de dégradations d'engins (afin d'en justifier l'enlèvement le matin à six heures). Ce qui, compte tenu de la peur engendrée et des engins évacués, a conduit à l'annulation au dernier moment de ce reportage par France 3. Présents sur le terrain avec six riverains, nous avons eu plusieurs visites de la gendarmerie et l'un de nos co-présidents a fait l'objet de vérifications d'identité ! Des visites courtoises et constructives qui ont permis aux gendarmes de constater in situ, les propos mensongers et outranciers de cette coopérative sur la nature de nos intentions.

Au lieu de demander que nous soyons systématiquement surveillés et ce quoique nous fassions, peut-être pouvons-nous conseiller à ces responsables de la filière bois de se remettre en question et d'essayer de comprendre que c'est la nature même de leur gestion sylvicole, de leurs actions et de leurs comportements qui font que les gens adhèrent de plus en plus nombreux à notre association, à nos propos et nous sollicitent pour les accompagner dans leurs démarches !

Quoi qu'il en soit, il est temps pour nous de préserver notre sécurité et notre intégrité. Raison pour laquelle toutes les tentatives d'intimidations ou les propos tendancieux à notre égard feront désormais l'objet de dépôts de plainte, lesquels s'ajouteront aux signalements déjà faits par certains de nos co-présidents pour menaces et intimidations.

### Ressources en ligne

Nous vous avons annoncé un mooc (cours en ligne gratuit) lancé par le RAF sur la **ylviculture mélangée à couvert continu (SMCC)**, disponible en **trois langues**. Erreur de notre part: il est en fait piloté par Prosilva, associé à des organismes belge, britannique et allemand, disponible en trois langues et nous pouvons d'ores déjà le dire, passionnant!

Le MOOC a commencé le 16 octobre 2023 mais les inscriptions sont encore ouvertes.

N'hésitez plus!

Pour s'inscrire, c'est [ici](#) !

## Sortie à Jaure du 1er octobre

- Une quarantaine de personnes se sont retrouvées dimanche 1er octobre après-midi pour découvrir le projet contractualisé par la commune, l'entreprise Créateur de Forêts et notre association.
- Nous avons pu ainsi nous rendre compte de l'avancée du projet. Après un mot du maire sur le lancement du projet, Jean-Claude et la représentante de Créateur de Forêt nous ont présenté les différentes stations (zone en libre évolution, zone de plantation avec 28 essences, mare pour la biodiversité). L'ensemble des participants s'est enthousiasmé pour l'aspect pédagogique et exemplaire de ce projet.
- Rendez-vous l'année prochaine pour mesurer l'évolution de ce projet à long terme.



## Mise en place de l'AFAFE de la Gonterie Boulouneix

Ce projet qui concerne 1200 hectares dont de nombreux espaces naturels et très boisés dans un secteur déjà bien touché par les coupes rases a attiré notre attention.

L'étude doit durer un an et c'est la [société de conseil BKM environnement](#) qui s'occupe du volet environnemental.

Malgré son souci affiché de la protection de l'environnement, nous émettons les plus vives réserves quant aux personnes désignées comme "qualifiées" en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages au sein de la CCAF.(Commission Communale d'Aménagement Foncier).

Les personnes choisies sont en effet un élu local (représentant de la fédération de pêche), une personne de la chambre d'agriculture (responsable du foncier) , une responsable forêt du PNR clairement affichée, dans ses interventions publiques, pro filière forestière, un élu du CNPF et un technicien forestier du CNPF. A contrario, aucun défenseur de l'environnement: personne du CEN-NA, de l'OFB ou d'une association environnementale.

Ceci est très préoccupant car cela démontre, une fois de plus, le désintérêt du département pour l'environnement et les petits arrangements avec les propriétaires forestiers et la filière bois.

Il est une fois de plus très décevant de constater, qu'en matière d'environnement, et au vu des enjeux climatiques actuels, le département ne mette pas en place des commissions où siègent des personnes réellement qualifiées en matière environnementale et pas seulement en matière économique. Si le département manque d'idées et de références, nous pouvons lui en fournir!

## Où trouver de l'aide pour gérer sa forêt en préservant l'avenir?

Notre liste de professionnels en accord avec notre vision de la forêt s'étoffe et se structure sur notre site : n'hésitez pas à [la consulter](#)!

## CNPF Nouvelle Aquitaine: ça bouge ?

Dans sa dernière lettre aux adhérents, le [CNPF-NA](#) fait de la publicité pour la [sylviculture à couvert continu](#) et pour le Mooc Forest for Change! (voir p2)

Une nouvelle qui nous réjouit et dont nous ne manquerons pas de nous prévaloir dans nos futurs dialogues avec nos diverses interlocuteurs!

A lire [ici](#) et [là](#).

Merci à l'adhérent qui nous l'a signalé!

## Transparence du plan de relance: nous ne sommes pas seuls à la réclamer!

Un habitant de St Pierre de Frugie a récemment saisi la CADA pour réclamer cette transparence, s'appuyant sur des engagements de la France à ce sujet. Nous le remercions de nous avoir informés de sa démarche, que nous reproduisons ici avec son accord:

"Alors qu'il existe un doute sérieux sur le fait que le plan de relance en matière de forêts ne cause beaucoup de dommages environnementaux, contrairement aux déclarations d'intention, il est impossible d'avoir un minimum d'informations.

Ceci, alors que L'Etat Français s'était engagé :

Décision de la Commission européenne du 17 janvier 2022, notifiée sous le numéro SA.61929 (2021/N), autorisant le régime cadre « Aides au développement de la sylviculture et à l'adaptation des forêts au changement climatique » est un texte de référence. Le point 43 : "Le régime en objet est mis en ligne sur un site internet exhaustif consacré aux aides d'État: <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr>. Les autorités françaises se sont engagées à ce que les informations soient conservées pendant au moins dix ans et mises à la disposition du grand public sans restriction"

Ceci, alors que la commission européenne :

1) Rapport annuel 2022 | Rapport annuel | Médiateur européen (europa.eu)

Page 9 : La facilité pour la reprise et la résilience (FRR) fait partie d'un plan de relance sans précédent financé par l'UE pour aider les économies des États membres à se remettre de la pandémie de COVID-19. La Médiatrice a demandé à la Commission comment elle garantira l'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne les dépenses du fonds de relance, afin que le public puisse facilement savoir quels projets sont financés et si les étapes promises ont été réalisées. La Médiatrice a également reçu des plaintes concernant un refus d'accès à des documents relatifs aux plans de relance de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas, de la Suède et du Danemark. Dans ses analyses, la Médiatrice a souligné que l'importance de la FRR devait s'accompagner de normes de transparence élevées.

Il est impossible de connaître le parcellaire cadastral concerné par le plan de relance, les montants d'argent public, les vraies raisons des choix des parcelles, les travaux, et les raisons du choix des espèces plantées. Alors que l'accès au dossier devrait être simple;

La Cada a-t-elle émis un avis sur cette situation? Est -il normal alors que des particuliers demandent de l'argent public, les administrations opposent aux demandeurs qu'ils ne peuvent pas communiquer des données concernant des propriétés privées? Que peut être pour la Cada l'interprétation de la notion de normes de transparence élevées? Que signifie pour la Cada l'engagement de communiquer sans restriction?

## Transparence du plan de relance: nous ne sommes pas seuls à la réclamer!(suite)

De manière indigne, les administrations ne répondent pas, avant que les forêts ne soient rasées, comptant sur le fait qu'il ne reste alors à ceux qui posent des questions que leurs yeux pour pleurer et que très partiellement, après, que les dommages irrémédiables soient causés.

Monsieur le Directeur départemental des services de Dordogne, a écrit être à notre disposition pour nous accompagner si besoin dans nos démarches dans un courrier du 6 octobre adressé à des habitants de Saint Pierre de Frugie. Nous l'associons donc à notre demande pour que celle-ci soit conforme aux procédures de la Cada. En vous remerciant pour votre future réponse qui, même si l'initiative en revient au signataire, sera communiquée à de nombreuses personnes intéressées à ces questions, dont les associations en copie pour information. Nous vous prions de croire, en l'expression de notre considération distinguée."

Notre interlocuteur a, dans la foulée, saisi la commission européenne. Nous le remercions pour sa combativité.

Nous restons en contact avec lui et ne manquerons pas de vous informer des suites données à ces saisies!

Signalons que tous les courriers adressés par notre association aux ministères, aux préfets, aux administrations forestières, au CNPF, aux parlementaires et à la certification PEFC au sujet de cette coupe rase sont restés lettres mortes. Seul monsieur Peytavie, député du sarladais est entré en contact avec nous ainsi que le directeur de PEFC Aquitaine, lequel nous a demandé de déposer un dossier de réclamation ( ce qui a été fait en) afin que ce cas soit étudié!

## Nos rencontres avec les élus se poursuivent

Nous continuons à solliciter maires, présidents de communautés de communes, conseillers départementaux, députés, sénateurs pour leur exposer notre vision de la forêt, les enjeux de sa gestion et les convaincre d'utiliser les leviers à leur disposition pour nous aider dans notre combat : arrêtés municipaux de gestion des relations avec les entreprises forestières en vue de protéger les voies communales de circulation des dégradations, motions prises en Communautés de Communes pour protéger les feuillus, références réglementaires permettant d'avoir une vision plus éclairée de la question, etc.

Vous souhaitez participer à cette action d'information et de communication en interpellant le maire de votre commune?

Le dossier que nous avons élaboré en ligne est à [télécharger ici](#).

Et si vous souhaitez être accompagné, [contactez votre correspondant local](#) ou, à défaut, le collège de l'association. Notre discours est toujours plus audible quand il est délivré par un administré direct!

## Ciné débat à Thenon

Nous avons participé le 14 octobre à un débat proposé à la suite de la projection du film "Le brame du Cerf" réalisé par Gaël Mangé.

Une quarantaine de personnes avaient fait le déplacement, motivées et concernées par la défense de la nature pour cette soirée à l'initiative de l'association ACAPEC de Thenon.

Gaël Mange a fait une longue présentation de son travail pour réaliser le film, notamment des techniques d'approche, en insistant sur la nécessaire protection des espaces sauvages.

A l'issue de la projection, nous avons pu présenter SOS Forêt Dordogne, ses objectifs, ses actions. En retour, quelques questions de petits propriétaires qui demandaient des conseils.

Nous avons évoqué l'action de notre partenaire Coeur de Forêt et notre annuaire de professionnels. De nombreuses voix se sont élevées pour déplorer les coupes rases qui se multiplient.

Les échanges ont également permis de préciser notre position sur le photovoltaïque. Deux membres de "Je suis la piste" étaient également présents, ainsi que notre ami C. Pagniez qui a animé le débat par ses interventions, en plus de l'exposition de ses très belles photos de la forêt Barade

Une soirée très positive et très sympathique...



## Bobin avec nous!

Il a écrit en 2018, dans "Le plâtrier siffleur":

Dans la forêt où je vais souvent me promener, j'ai vu des machines qui, si je puis dire, n'avaient plus rien d'humain. Parce que je crois qu'il y a un temps où les machines industrielles étaient encore humaines. Et là, je me suis trouvé devant une sorte de tracteur, d'arracheur d'arbres. Le conducteur n'était plus que l'esclave de la machine. Le coup porté aux arbres était d'une violence extrême. La mort donnée aux arbres de cette manière est bien plus terrible que celle donnée jadis par la main du bûcheron. Cette mort ancienne était fraternelle. Ce qui m'a sidéré, c'est cette avidité, cette brutalité de la technique dans un lieu qui n'est que beauté. Au fond, habiter poétiquement le monde s'oppose à habiter techniquement. On peut le formuler de cette manière, aussi abrupte.

Christian Bobin, né en 1951 au Creusot, est mort en novembre 2022.

## Interventions à l'IUT

Suite à la journée des associations à l'IUT de Périgueux, en mars 2023, notre association a été sollicitée pour participer à une série de conférences centrées sur les évolutions nécessaires à notre monde et l'écologie.

Nous avons donc commencé en octobre une série de rencontres avec des groupes d'étudiants qui ont choisi de venir s'informer et réfléchir avec nous sur le thème:

La forêt, une des solutions face aux crises climatique et environnementale ?

Nous y avons rencontré une vingtaine d'étudiants intéressés, pour la plupart en questionnement, avec lesquels nous avons pu aborder les thèmes suivants:

- la forêt, le sol et l'eau
- la forêt et la biodiversité
- la forêt et le climat
- la forêt et le risque incendie
- la forêt et l'économie locale.

**Une action nécessaire en direction de jeunes que nous avons invités à s'engager à nos côtés, pour préserver leur avenir.**

Nous avons par ailleurs été sollicités par l'IUT pour un travail des **étudiants de marketing digital sur nos outils numériques de communication**. Notre action intéresse les jeunes et leurs professeurs et c'est tant mieux!

## SOS Forêt Dordogne recherche des correspondants locaux

Vous êtes amoureux de nos forêts? Inquiets de leur devenir? Et vous avez quelques disponibilités?

Rejoignez le groupe de nos **correspondants locaux**, pour nous aider à être vigilants, réactifs, efficaces!

Tous les détails de leurs missions sont sur notre site, ainsi que leur répartition géographique. Si votre secteur n'est pas encore pourvu, n'hésitez pas à prendre **contact**! Et s'il l'est, à deux on est toujours plus efficaces !

### Nous contacter:

par mail: [dordogne@sosforetfrance.org](mailto:dordogne@sosforetfrance.org)

par l'intermédiaire du site: <https://sosforetdordogne.fr/nous-contacter>

par la page Facebook: <https://www.facebook.com/sosforetdordogne.org/>